

l'humanité rouge



Quotidien des communistes marxistes-léninistes de France

Editorial

Un nouvel impôt odieux

Parmi les nombreuses mesures décidées par le gouvernement Giscard-Barre pour faire rentrer davantage d'argent dans les caisses de l'Etat... via les monopoles, il en est une particulièrement odieuse et révoltante. Désormais les travailleurs seront imposés sur les indemnités versées par la Sécurité sociale. Décidément, l'austérité selon Barre n'a pas de limites et il n'hésite pas pour mener à bien sa politique à porter atteinte à la santé des travailleurs... tout en exigeant « encore plus d'efforts ».

Cette mesure marque aussi une fois de plus la volonté du gouvernement de revenir sur des avantages sociaux conquis de haute lutte par la classe ouvrière. Celle-ci qui vivait autrefois dans les conditions les plus misérables a conquis ce droit important : que les travailleurs malades ou accidentés ne soient pas jetés au rebus purement et simplement et ne se retrouvent pas à coup sûr privés de ressources. C'est grâce aux luttes menées par les générations antérieures que nous recevons aujourd'hui en cas de maladie, d'accident, etc. des indemnités.

La bourgeoisie a toujours essayé de revenir, par mille moyens sur ces avantages qu'elle s'est vue contrainte de concéder. Elle n'a pas reculé et ne recule toujours pas pour cela devant les moyens les plus ignobles. N'essaie-t-elle pas de faire croire - il y a eu de nombreuses campagnes gouvernementales là-dessus - que les travailleurs sont feignants et se soignent trop. Ne leur attribue-t-elle pas en manière de chantage le déficit des caisses de la Sécurité sociale qui se vident en fait pour arrondir les profits des monopoles.

Et quand les travailleurs s'arrêtent de travailler parce qu'ils sont malades ou ne résistent plus à la fatigue et à l'épuisement occasionné par les cadences et le surcroît de travail, tout un système a été mis sur pied pour faire pression sur eux. De plus en plus, les médecins-flics-patronaux. Sécurex viennent à domicile pour décréter qu'ils ne sont pas malades et les forcer à travailler.

Avec l'imposition des indemnités le gouvernement franchit un nouveau pas. Il veut dissuader encore plus les travailleurs de prendre des arrêts-maladies et aussi les pressurer même pendant la période où ils touchent une somme inférieure à leur salaire. Cette mesure révélatrice de l'esprit dans lequel le gouvernement a décidé le budget ne peut qu'augmenter la colère qu'éprouvent les travailleurs face au sort qu'il veut leur réserver.

Jean QUERCY

Budget

L'AUSTERITE POUR LES TRAVAILLEURS

Des cadeaux somptueux pour les patrons

Dix milliards et d'autres cadeaux somptueux aux patrons, un replâtrage du chômage destiné à le montrer sous un jour plus favorable déguisant nombre de chômeurs en travailleurs à temps partiel et en stagiaires. Une augmentation des im-

pôts qui touchera tous les travailleurs et porte notamment sur l'essence (plus 13 % le litre de super).

Un déficit de 15 milliards qui nourrira l'inflation. Voilà le projet de budget adopté par le gouvernement.



Barre à la sortie de l'Élysée. Il est heureux de son mauvais coup.

Au foyer SONACOTRA de St-Ouen-l'Aumône (95)

Les flics à l'heure du laitier

ALERTE REPRESSION POLICIERE MOBILISATION

Nous annonçons dans notre édition d'hier la diversité des procédures employées par la Sonacotra contre les foyers en grève des loyers :

Hiers matin, mercredi 6 septembre, deux cars de CRS et cinq estafettes de police pre-

naient position devant le foyer de St-Ouen-l'Aumône (95) à 6 h. Ils venaient expulser trois travailleurs en grève des loyers (un Algérien, un Sénégalais et un Français). Heureusement, ces travailleurs n'étaient pas présents à l'heure de la tournée du laitier des flics. Ceux-ci ont saisi les af-

fares personnelles des trois résidents. Ils étaient tous les trois au chômage. Ils ont été dénoncé par le gérant du foyer.

Ce qui est nouveau, c'est que ni les trois recherchés, ni le Comité de résidents n'étaient au courant de la procédure engagée contre eux. Le procès s'est déroulé dans l'ombre. Les résidents ont été condamné par défaut. L'huissier n'est venu que le jour de l'expulsion.

Aussitôt alerté le Comité de résidents du foyer a tenu une assemblée générale et envisage la riposte.

Les travailleurs de la Sonacotra ne reculeront pas devant la répression. Ils ont montré à maintes reprises leur détermination à poursuivre la lutte jusqu'à la satisfaction complète de leurs revendications légitimes. Nous appelons les travailleurs à se mobiliser pour les procès à venir et à renforcer leur vigilance.

Les paysans entrent en lutte contre l'Etat

C'est sur la question des cotisations de retraite que les paysans ont engagé en masse la lutte contre le gouvernement polonais. Page 2

Moins de sous pour les chômeurs, plus de millions pour les patrons

(Page 6)

Le «Plan Vosges» c'est un mythe

Les ministres l'ont vanté à plusieurs reprises. Pourtant les travailleurs n'en veulent pas. Page 6

Rentrée syndicale

Séguy et Maire estiment notamment que les travailleurs se seraient trop reposés sur l'Union de la gauche !... Page 4

LE MONDE EN MARCHÉ



Sur un marché, en Pologne, une paysanne vient vendre ce qu'elle a : des choux-fleurs... Le marché reflète la misère de la paysannerie polonaise : une autre paysanne vient vendre un poulet (un seul), quelques têtes d'ail et des fines herbes (Photo HR).

Les paysans entrent en lutte contre l'Etat

Les paysans de Pologne orientale ont récemment engagé la lutte contre l'Etat qui veut les obliger à payer des cotisations pour la retraite, alors que le système de retraite ne correspond en rien à leurs intérêts.

C'est la première fois que les paysans d'un pays d'Europe orientale se dressent en masse contre l'exploitation dont ils sont victimes.

A première vue, on pourrait penser que l'introduction d'un système de retraite est une mesure positive, un progrès social — et c'est bien ainsi que la direction Gierk s'efforce de le présenter. Le droit à une retraite décente est un droit fondamental de tous les travailleurs.

Pourtant, la cotisation réclamée par l'Etat équivaut en fait à un nouvel impôt, dont le montant

a d'ailleurs été fixé par l'Etat sans consultation aucune des intéressés.

En effet, tous les paysans individuels doivent cotiser, mais tous ne pourront pas bénéficier de la retraite : selon la loi, celle-ci sera réservée à ceux qui auront travaillé 25 ans et livré à l'Etat au moins pour 15 000 zlotys de produits agricoles par an ! De fait, les deux tiers des cotisants n'auront pas de re-

traite ! La cotisation ne sert qu'à remplir les poches de l'Etat.

De plus, la répartition des retraites n'est pas conçue de façon juste : les paysans qui vendent leur ferme à l'Etat auront une retraite plus élevée que les paysans individuels (qui représentent la grande majorité de la paysannerie polonaise).

Enfin, les retraites promises sont nettement inférieures à celles dont bénéficient les ouvriers — ce n'est pas peu dire.

Depuis octobre dernier, les paysans refusent massivement de payer ce nouvel impôt déguisé. Et aux protestations des paysans, Gierk n'a rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer ses flics et ses huissiers. Les paysans d'une vingtaine de villages, à l'est du pays, ont riposté du tac-au-tac, au mois d'août dernier : ils ont interrompu pendant trois jours la livraison du lait. Ils ont élu un « comité provisoire d'auto-défense paysanne » et ont menacé les autorités d'une grève générale s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Plus encore peut-être que la loi sur les retraites elle-même, les paysans ont été outrés par les méthodes dictatoriales employées par l'Etat et sa démagogie. Des paysans ont dit : « Nous en avons marre qu'on nous rende heureux par la violence étatique. »

Fin août, Gierk, inquiété par ce mouvement populaire d'une classe qui, jusqu'à présent, était restée relativement passive par rapport aux ouvriers et aux intellectuels, a promis de revoir la loi sur les retraites. C'est là un premier recul qui témoigne à la fois de la fragilité du pouvoir Gierk et de la puissance des masses populaires polonaises.

Jean SCHUBERT

L'humanité rouge

L'Humanité rouge
Pour toute correspondance
BP 61 75861 Paris Cédex 18
CCP 30 226 72 D La Source
Tél : 205 51 10

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : intérieur : Claude Buisson —
Front ouvrier : Gilles Carpentier — International :
Annie Brunel

Kampuchéa démocratique (Cambodge)

Le Vietnam lance un appel à la subversion organisée

Tout en poursuivant son agression contre le Cambodge, le Vietnam essaye aussi d'agir de l'intérieur même du pays en appelant ouvertement à la subversion. C'est ainsi que Radio-Hanoï vient de lancer un appel à l'insurrection au Kampuchéa au nom « des forces patriotiques et révolutionnaires véritables du front 203. »

Radio-Hanoï que le respect de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays n'étouffe vraiment pas ose déclarer : « Cette voie (« la voie correcte » (sic !)) est celle du soulèvement de toutes les unités de la région militaire 203 afin qu'elles dirigent leurs fusils contre la clique. »

FANTOCHES DU VIETNAM

Mais qui sont ces « patriotes et révolutionnaires » cambodgiens cités en exemple par le Vietnam ? C'est en fait une poignée d'éléments pro-soviétiques et pro-vietnamiens, opposés à la politique d'indépendance véritable du Kampuchéa. Partisans de la Fédération indochinoise chère au Vietnam (regroupant Laos, Kampuchéa et Vietnam sous la tutelle de ce dernier),

ils utilisent abondamment Radio-Hanoï pour lancer des appels au coup d'Etat contre le gouvernement légitime du Phnom-Penh. Précisons qu'ils subissent un entraînement intensif au Vietnam avant d'être ensuite renvoyés au Kampuchéa pour y semer le trouble.

Parlant d'une tentative de coup d'Etat organisée fin mai, le camarade Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des Affaires étrangères du Kampuchéa démocratique, a analysé comme suit l'objectif du Vietnam : « Cette dernière tentative de coup d'Etat, fomentée par le Vietnam, vise à renverser le Kampuchéa démocratique. Mais dans le cas où les Vietnamiens ne pourraient pas renverser le Kampuchéa démocratique, ils s'efforceraient de s'emparer de la zone est, de détacher cette zone du reste du Kampuchéa, d'y proclamer un

nouveau pouvoir d'Etat et un nouveau parti à part, fantoches du Vietnam. Ils se serviraient de cette zone est comme tremplin pour lancer des attaques militaires et s'emparer de tous les territoires situés à l'est du Mékong et des autres parties du Kampuchéa, jusqu'à s'emparer du Kampuchéa tout entier. »

RÉSISTANCE DU PEUPLE

Ces procédés, ignobles, sont révélateurs de la position de faiblesse où se trouve le Vietnam sur le plan militaire. En effet, l'invasion du Kampuchéa par les troupes vietnamiennes se heurte à l'opposition ferme et héroïque de l'Armée populaire et de tout le peuple. La résistance du peuple cambodgien est un obstacle infranchissable, bien plus solide que ne l'avait espéré l'armée vietnamienne, forte de deux millions d'hommes. C'est pourquoi, ce que le Vietnam ne peut obtenir par l'agression extérieure, il essaye de l'atteindre par la subversion intérieure. Mais là aussi, il se cassera les dents !

Le congrès du Trade Union Congress en Grande-Bretagne

Une tribune pour Callaghan

Actuellement se déroule, à Brighton, le 110e congrès du Trade Union Congress (TUC), la puissante centrale syndicale britannique, forte de douze millions de membres. Ce congrès est révélateur de la nature de ce syndicat qui n'a que faire des intérêts des travailleurs.

Le discours d'ouverture de cette direction. La raison de cette attitude est que ces 3 000 travailleurs sont en grève depuis plusieurs semaines pour exiger des hausses de salaires. Les dirigeants de l'AUEW (le syndicat qui regroupe les travailleurs de la métallurgie au sein du TUC) ont annoncé que les travailleurs de la British Leyland seraient expulsés du syndicat s'ils refusaient d'obéir à leurs ordres, c'est-à-dire s'ils ne reprenaient pas immédiatement le travail.

POUR LE GOUVERNEMENT CALLAGHAN

Les dirigeants syndicaux n'hésitent pas à saluer l'action « sociale » du gouvernement Callaghan depuis 1974. Action que l'on peut résumer en ces termes : limitation arbitraire des hausses de salaires, accroissement du chômage. Officiellement, en quatre ans, ce sont un million de personnes qui sont venues s'ajouter aux 500 000 chômeurs précédents.

CONTRE LES GREVES

La direction syndicale a tout fait pour empêcher les grèves qui gênent cette politique antisociale. Actuellement, ce sont les 3 000 ouvriers de la British Leyland qui

sont devenus la cible et l'objet d'attaques de la part de cette direction. Les raisons de cette attitude est que ces 3 000 travailleurs sont en grève depuis plusieurs semaines pour exiger des hausses de salaires. Les dirigeants de l'AUEW (le syndicat qui regroupe les travailleurs de la métallurgie au sein du TUC) ont annoncé que les travailleurs de la British Leyland seraient expulsés du syndicat s'ils refusaient d'obéir à leurs ordres, c'est-à-dire s'ils ne reprenaient pas immédiatement le travail.

Signalons par ailleurs, que le Parti communiste anglais s'associe à cette campagne de dénigrement de la lutte de ces ouvriers. Quant au patronat, il a rendu hommage dans son journal à l'attitude responsable du syndicat.

UNE DÉMARCATIION NÉCESSAIRE

Autant de faits qui montrent à quel point est corrompue cette centrale syndicale et que le congrès est en fait, une vaste tribune de propagande pour le Parti

travailleuse. Pourtant, le conseil général du TUC a dû se démarquer du gouvernement en votant contre la proposition de Callaghan de limiter la hausse de salaire à 5 % pour l'année. Cette limitation est la mesure la plus antipopulaire et la direction du TUC ne peut la reprendre à son compte. Cette démarcation par rapport au gouvernement n'a d'autre but que de mieux soigner l'électorat d'autant plus que les conservateurs sont favorables à la liberté en matière de négociation des salaires.

IL Y A TOUJOURS DES GREVES

Malgré ce vote, ce congrès n'a rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs : on ne peut à la fois défendre les patrons et les ouvriers et aujourd'hui c'est la bourgeoisie au pouvoir qui détient la direction de la centrale syndicale.

Malgré le frein à la lutte de classe que constitue le TUC, les conflits, les grèves existent. Même s'il faut aller contre le syndicat pour mener la lutte, les travailleurs n'hésitent pas à le faire. La grève des outilleurs de British Leyland est là pour le montrer.

Evelyn LE GUEN

Budget 1979

Des cadeaux pour les patrons L'austérité pour les travailleurs

Comme on pouvait s'y attendre le budget de 1979 adopté par le Conseil des ministres est un budget d'austérité. Certes le ministre Maurice Papon le qualifie de « budget actif, sincère, équitable » ; mais si cette définition peut convenir aux patrons, vu du côté des travailleurs, le maître-mot c'est l'« austérité »

En ce qui concerne l'emploi, les mesures annoncées continuent en droite ligne la politique déjà suivie : il s'agit de replâtrer un minimum le chômage à coup de stages-bidons, d'aménagement de la durée du travail, de l'institutionnalisation du travail à temps partiel notamment pour les femmes qui représentent, rappelons-le plus de 50 % des chômeurs. Il s'agit aussi de faire planer l'espoir qu'un grand nombre d'emplois seront créés grâce à des subventions et prêts aux entreprises.

Ces procédés ont, en fait, déjà servi surtout jusqu'ici à fournir de somptueux cadeaux aux patrons, quitte à ceux-ci de trouver divers subterfuges, fausses décentralisations, fermeture d'usine et réouverture sous un autre nom, etc...

Les indemnités aux chômeurs tendront à être réduites et les ressources attribuées à l'ANPE augmentent de 48 % pour lui permettre d'assurer cette tâche

tout en radiant le maximum de chômeurs. Par contre, il suffira aux patrons de faire des « plans » d'investissements créateurs d'emplois, des plans sur le papier en fait, pour bénéficier des largesses du gouvernement. Au total, la création de 800 000 emplois promise est des plus fantaisistes. D'ailleurs, Boulin, le ministre du chômage l'a déclaré lui-même : « Je n'ai jamais caché que le nombre des demandeurs d'emplois allait augmenter ». Le gouvernement avait déjà prévu une augmentation du chômage pour les années à venir. C'est dire la duplicité de ces mesures.

IMPOTS ET HAUSSE DES PRIX

Comme prévu, l'augmentation des dépenses inscrites dans le projet de loi des finances sera en partie financée par des impôts supplémentaires. C'est ce que le gouver-

nement nomme pudiquement « des mesures moralisatrices ». La morale de l'histoire, c'est que les revenus les plus hauts auront une amputation plus forte mais que l'ensemble des travailleurs sera touché. Proportionnellement, c'est sur les bas-salaires que ces augmentations pèseront davantage. « Mesure moralisatrice » sans doute, le gouvernement va jusqu'à imposer les travailleurs sur les indemnités versées par la Sécurité sociale en cas de maladie. Par contre, la taxe sur les auto-radios a été abandonnée mais l'essence qui est, on le sait, moins chère à la raffinerie, sera au contraire augmentée encore une fois en janvier. Le budget 1979 prévoit aussi de relancer — comme s'il en était besoin — l'inflation. C'est en effet par la planche à billets que va être financé le déficit de 15 milliards. Décidément, il est loin le blocage des prix dont Barre avait dit au début de son plan monts et merveilles et qui n'a d'ailleurs jamais existé. Par contre, il a en vue, bien entendu de réduire les salaires.

Daniel MARAIN.

Impôts augmentés pour tous les travailleurs

— Les dix premières tranches de l'impôt seront relevées de 9 %. Le prétexte de Boulin pour justifier cette mesure ? Tenir compte de l'inflation ! Or, on sait que le montant même officiel de la hausse des prix sera supérieur à ce pourcentage.

Pour les personnes ayant un revenu imposable supérieur à 201 800 francs (cela fait des salaires mensuels de 23 000 francs) les tranches ne seront relevées que de 5 %. Mais vous en connaissez vous des travailleurs qui ont ça à la fin du mois ? Ce qui est clair, c'est que

l'Etat bourgeois fera rentrer les 12 258 milliards de plus d'impôts que l'an dernier dans ses caisses sur dos des travailleurs.

— Les remboursements de la Sécurité sociale seront maintenant imposés. Encore une « innovation » de Barre dans le social ! Déjà les rem-

boursements sont inférieurs au salaire, maintenant ils le seront encore plus, puisqu'ils vont être comptés dans les impôts.

— Sous la « rubrique recettes de poche », le gouvernement augmentera le super de 0,13 francs, l'essence de 12 centimes, le fuel domes-

tique de 4,4 centimes, ainsi que les droits de timbres sur la carte grise (2 francs), la carte de séjour (15 francs), le permis de chasse (5 francs) les cigarettes 8 %, les alcools, etc.

Ces mesures seront appli-

quées le premier février 1979...

Bien sûr, ces recettes de poches, dont le montant attendu est de 580 millions de francs (une bagatelle sans doute !), on voit de suite qui, essentiellement, les paiera !

Emploi - gérer le chômage

Les mesures principales concernant l'aménagement ou le replâtrage du chômage sont les suivantes :

— Création d'un fonds spécial d'adaptation dans le but d'inciter les capitalistes à investir dans les régions affectées par le démantèlement de la sidérurgie, de la construction navale et du textile.

Trois milliards de francs seront affectés à ce fonds qui iront dans les caisses des capitalistes qui investiront dans les régions concernées. Ils toucheront cet argent sous forme de prêts ou de subventions. Le but du pouvoir est d'attirer des industries lourdes, semi-lourdes ou des industries de pointe.

En fait, cette mesure est on ne plus démagogique en ce qui concerne la possibilité de création d'emplois par ce biais. Par exemple, la seule installation de Citroën en Lorraine, à Ennery, a représenté une somme d'un milliard de francs pour la création de 3 000 emplois seulement, ce qui correspond à peu d'emplois pour une somme énorme.

Les entreprises bénéficiant de cette aide de l'Etat d'autre part recevront l'argent au seul vu

du projet d'investissements et non pas en fonction d'un nombre d'emplois créés. Ainsi, ce premier projet est un cadeau royal pour les monopoles qui seront les principaux bénéficiaires de la générosité du pouvoir.

— Création d'emplois « d'utilité collective ». Il s'agit là d'inciter des entreprises privées s'occupant des vieux, des handicapés, etc. à créer des emplois nouveaux. Cent-vingts millions seraient dégagés dans ce but. Là aussi, il s'agit d'un cadeau dont on voit mal comment il va permettre de lutter efficacement contre le chômage. Il faut souligner que le gouvernement veut créer 22 000 emplois dans ce qu'on appelle la fonction publique mais refuse toute augmentation des effectifs des PTT, de la SNCF et des services publics où pourtant le personnel fait cruellement défaut. Ceci montre les étroites limites de la volonté du pouvoir de créer des emplois. Pour les jeunes, les femmes, la politique des stages au rabais, sous-payés sera poursuivie.

— D'autres mesures ont trait à la diminution du temps de travail. Les directions syndicales seront asso-

ciées aux décisions dans ce domaine.

Une réduction des horaires est envisagée pour les travaux pénibles. Rien de précis n'est fixé et il ne faut guère s'attendre à une amélioration très sensible. Pour le travail posté (travail par équipe), une demi-équipe supplémentaire sera créée. On ne pouvait trouver mieux comme demi-mesure. Elle sera d'abord appliquée dans la sidérurgie. Que les patrons se rassurent, la création d'une telle demi-équipe leur vaudra d'être exonérés des charges sociales.

Les heures supplémentaires seront limitées. Leur majoration sera portée de 25 à 30 %. Mais le tiers de la majoration (10 %) sera prélevé et versé à l'UNEDIC (caisse qui gère les indemnités-chômage).

— Le travail à temps partiel recevra un statut afin de le rendre plus attractif et d'inciter les chômeurs à s'y employer. Une telle mesure transformera les chômeurs en travailleurs misérablement rémunérés.

— Il est question de diminuer la durée maximale du temps de travail qui serait actuellement de 52 h. Rien de précis là non plus et

quel effet, de toute manière, cette mesure aura-t-elle sur le chômage ? Aucune.

Pour juger de la portée de telles mesures, il faut savoir que Barre est opposé à toute diminution réelle du temps de travail.

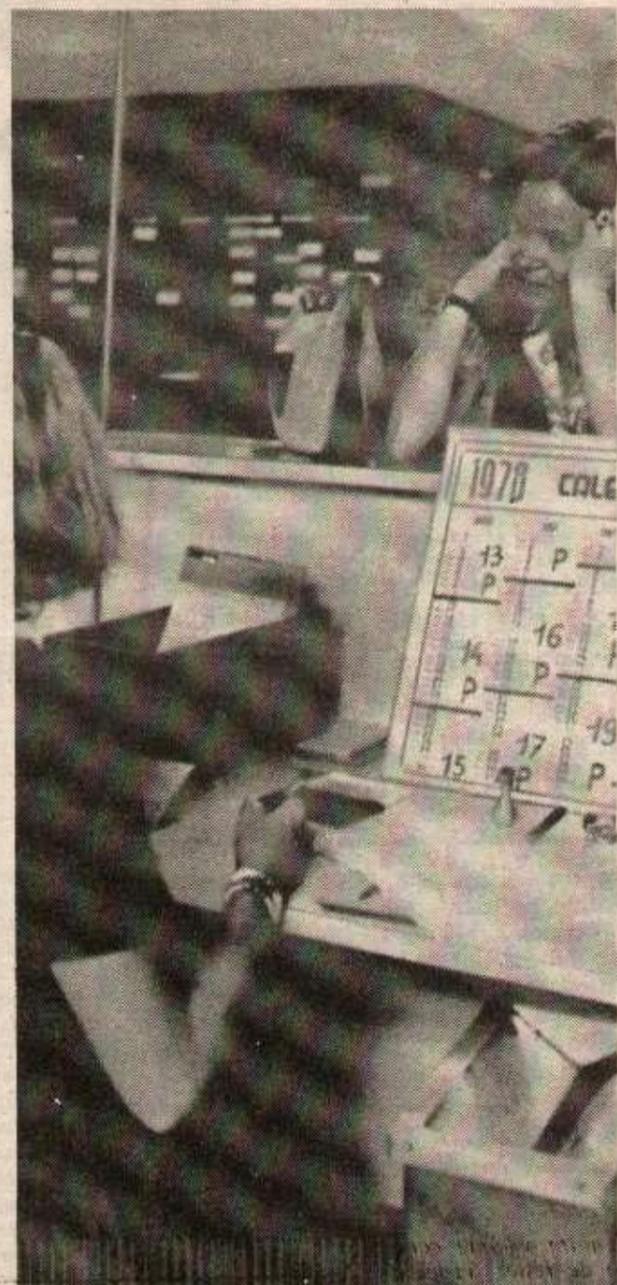
— Les indemnités sur les licenciements collectifs (90 %) vont être supprimées. Prétendument, cette indemnité incite les travailleurs licenciés à ne pas chercher du travail. Dans la situation actuelle de chômage massif, on conçoit le cynisme d'une telle mesure.

Les 90 % seraient remplacés par un régime incitant davantage les licenciés à trouver du travail, autrement dit par une indemnité bien plus faible.

Autre mesure pour le moins cynique, les travailleurs licenciés acceptant un travail moins payé que les 90 % recevront une « allocation différentielle de reclassement ».

— Les cadres et ouvriers qualifiés acceptant d'aller travailler ailleurs recevront une aide.

— Enfin, l'Agence nationale voit son budget augmenter et elle sera transformée en bureau de placement, ce qui est lourd de menaces pour les travailleurs.



Rentrée syndicale

Derrière le langage de Séguy et Maire ...

Séguy à Pantin, Maire à la Mutualité : c'était donc la rentrée des deux principaux syndicats. Face à une offensive de grande ampleur du gouvernement et du patronat contre les travailleurs, après les législatives de mars et l'échec de l'Union de la gauche, c'était un événement d'importance.

Dans des formes différentes, Séguy et Maire ont tenu des discours fort semblables à bien des égards.

L'un et l'autre ont réaffirmé le maintien de leur stratégie antérieure : « Nous continuons à penser que le changement requiert un vaste rassemblement populaire et pas seulement une courte majorité électorale, que l'Union de la gauche sur cette mobilisation des travailleurs et des autres couches de la population intéressées au changement sera toujours précaire. »

Et Maire, de son côté, déclarait : « L'action syndicale

que préconise la CFDT, s'inscrit donc bien dans le combat global du mouvement ouvrier comme une contribution au renouveau politique de la gauche, à l'union des forces populaires, sur des bases qui dépassent les limites constatées jusqu'ici. »

C'est bien le même langage qu'ils tenaient avant. Ils proposent bien de refaire la même chose, mais en plus solide : ils ne peuvent dire moins compte tenu des résultats de cette stratégie !

L'un et l'autre ont la même façon de rejeter l'échec de cette stratégie...

sur les travailleurs ! Si les Giscard-Barre ont pu appliquer pour l'essentiel leurs plans avant mars, eh bien, c'est parce que « les travailleurs avaient tendance à subordonner les objectifs revendicatifs à une victoire de la gauche que beaucoup tenaient pour acquise » (Séguy). Dans la version Maire, cela donne : « Pour une bonne partie de la classe ouvrière, les élections législatives marquaient la fin d'un espoir irraisonné, dans lequel un mythe programme commun de gouvernement était censé résoudre tous les problèmes... sans que pour l'essentiel il n'y ait autre chose à faire qu'à bien voter. »

Séguy et Maire ne seraient donc pour rien dans ces illusions, eux qui, dès la signature, n'ont cessé d'orienter toute la volonté de lutte des travailleurs pour

en faire un soutien au dit Programme commun : Union, action, Programme commun, tel était leur drapeau à l'époque ?

A les entendre, ils n'y sont pour rien, au contraire : ils avaient mis en garde les travailleurs, il y a un an (à peu près en effet, quand les partis de gauche ont commencé à se disputer !) ... Voilà qui ne manque pas de souffle !

Mais sur ce terrain, par trop glissant, ils ne se sont pas aventurés longtemps. Résolument tourné vers l'avenir, Séguy a parlé « d'insuffler un nouveau dynamisme » à la CGT et Maire s'est étendu sur le « recentrage » de la CFDT.

Ici le passé, les origines et les attaches différentes des deux centrales conduisent à des options également différentes. La bonne

vieille politique de la CFDT d'avant 68 est revenue au premier plan : négociations (sans rapport de force) à tous les niveaux (cela s'appelle « le tissu de négociations »), recentrage sur des préoccupations comme le mode de vie, la « notion même de progrès », le « type de développement », « la constitution d'un réseau de relations contractuelles avec chaque centre de pouvoir et autres « espaces de liberté » !

Les « succès » de cette politique en ce qui concerne son premier volet ont reçu un accueil plutôt frais de l'assistance.

Séguy a aussi rendu visite à Giscard et la CGT a signé nombre d'accords cet été dans les mêmes négociations à froid. Mais Séguy a, lui, été très discret sur ce sujet.

Ainsi, à la CGT, c'est le

langage de la démocratie, de l'unité, de la liberté et du débat qui habille l'ancienne ligne : le moteur n'est pas changé mais on refait la caisse sinon le véhicule aurait fini par avoir des ennuis ! Mais le débat est ouvert et le débat peut aider à mettre à jour en même temps ce qui conduit à l'échec et ce qui peut conduire au succès, dans la lutte pour les revendications.

Quant à la CFDT, la ligne confédérale reflète de moins en moins ce qui attire vers ce syndicat tant de travailleurs combattifs après 68. D'où une contradiction de plus en plus ouverte entre cette ligne et les aspirations de classe de la grande masse de ses militants : conditions favorables aussi pour que les travailleurs s'unissent sur des bases de classe.

Gilles CARPENTIER



Maire à la Mutualité

Imposer la ligne des négociations à froid

Dans son discours à la Mutualité devant 4 000 militants parisiens, Maire fait le bilan de la nouvelle stratégie de la CFDT depuis les élections. C'est devant une salle houleuse qu'il a essayé de justifier la politique de négociation à froid en réponse à l'ouverture de Giscard-Barre et qu'il a affirmé qu'elle se poursuivrait dans les mois à venir.

Pour ouvrir le meeting, la parole est donnée aux travailleurs en grève. A la tribune se sont succédés un travailleur d'Eternit et une ouïère

re d'Azur (Vincennes) qui ont expliqué la lutte qu'ils mènent depuis plusieurs semaines contre les licenciements.

Maire a pris ensuite la parole. Son objectif est visiblement de justifier l'attitude de la CFDT depuis les élections et en particulier d'expliquer la politique de négociations à froid et la signature des accords de l'été, en particulier celui de la métallurgie. Dès le début, il attaque : « Cependant nos positions ont surpris, elles n'ont pas toujours été bien comprises et ont parfois donné lieu à des interprétations erronées. Pourtant, cette stratégie n'est pas récente, mais, « la

traduction directe de la stratégie définie par nos congrès, insuffisamment appliquée ces dernières années. »

En fait, il s'agit de balayer du syndicat toute la pratique syndicale héritée du mouvement de Mai 68, d'affirmer la ligne réformatrice de la confédération.

IL FAIT UN BILAN POSITIF DES ACCORDS

« C'est pour qu'il tire un bilan positif des dernières

négociations, car dit-il, « Il faut distinguer l'acceptation par le gouvernement et le patronat de discuter d'un certain nombre de thèmes, ce qui est positif, du contenu concret des propositions faites qui ne répondent pas pour l'essentiel, à la gravité des problèmes posés. »

On le voit, pour Maire, il est donc positif de discuter, sans rapport de force et donc forcément sur le terrain des patrons, aux conditions des patrons !

LES DIFFICULTÉS DE LA LIGNE CONFÉDÉRALE

Maire a eu beaucoup de mal à faire approuver par les militants présents une telle conception syndicale : les vifs remous de la salle et les sifflets même montraient le désaccord d'une partie importante des travailleurs devant cette politique de collaboration avec la bourgeoisie, surtout quand Maire cite dans les acquis de la CFDT : « L'amélioration des mesures 1978 pour l'emploi des jeunes par rapport à 1977, même si elles sont encore loin de nos exigences. »

Ce meeting reflétait bien les difficultés que rencontre actuellement la ligne confédérale dans un nombre de plus en plus grand de sections et chez de plus en plus de militants. Il est certain que Maire n'a pas été convaincant, surtout pas quand il dit de façon démagogique : « Rien ne s'obtient sans lutter, mais la préparation du terrain est une condition du succès. »

Mais pour le secrétaire de la CFDT, préparer le terrain ce n'est pas unir et mobiliser

les travailleurs mais signer des accords-cadre au sommet qui les ligotent.

CONTINUER LA MEME STRATÉGIE

Après avoir vidé son sac sur le point épineux, Maire développe longuement les récentes prises de position sur l'Union de la Gauche et le Programme commun, rappelle les « solutions » de la CFDT et sa conception de l'autogestion et appelle tout le syndicat à se mobiliser sur les objectifs de la plateforme de juin 1977.

« Notre plateforme fixe des axes communs. Elle appelle à ce qu'à partir des lieux de travail soient élaborées partout des revendications accessibles aujourd'hui par l'action et la négociation... Chaque syndicat CFDT jouera tout son rôle d'information, de proposition, d'impulsion, de recherche de possibilités de négociations donnant la perspective de débouchés. » Il s'agit donc en fait que la CFDT se mette à tous les niveaux à l'unisson de la confédération !

Pour terminer, Maire lance quelques coups de griffe à la CGT « orpheline du Programme commun » et « ayant à résoudre des problèmes stratégiques » ce qui ouvre la « possibilité de faire progresser une dynamique unitaire dans le sens souhaité » par la CFDT. C'était parler un peu fort pour donner l'impression d'être fort !

De tout cela, il ressort que le « recentrage » d'après mars a une odeur toujours plus forte de collaboration de classe, et que bien des militants lui trouvent mauvais goût !

Claire MASSON



Announced à grand renfort de publicité, le 25 avril 1973, l'usine de panneaux de particules « Pamovosges » devait offrir... 350 emplois pour juin 1975 à Rambewillers. Il s'agit d'une unité de production ultra-moderne nécessitant 60 millions de francs d'investissement. Aujourd'hui, l'usine est terminée, mais les mois et les années passent sans qu'on parle de la mettre en service. Isorel, le patron, vient de déposer le bilan.

DES INSATISFAITS

Ces gens, dont les intérêts sont si opposés à ceux des travailleurs et qui ne les sollicitent que lors des élections, ne comprennent pas, et pour cause, la réaction des travailleurs à l'annonce du rachat de Boussac et du plan Vosges.

Quant aux syndicats, examinons leur position. Voilà ce que dit Daniel Hug, de la CFDT des Vosges : « On ressort le même plan que Petit. A l'époque, Barre l'avait qualifié de pas sérieux. Pourquoi les pouvoirs publics avalisent-ils maintenant ce plan Willot ? D'autre part, la politique Willot était de réduire l'activité textile de son groupe. Actuellement, elle représente 27 % de l'activité globale... De plus, Boussac est repris par les Willot en location-gérance, ce qui ne donne aucune garantie sur les activités du groupe. Le gérant restant le syndic, les Willot peuvent se retirer à tout moment. »

Ce qui signifie qu'on peut avoir 4 000 licenciements du jour au lendemain.

Pour la CGT : « Le plan Vosges se révèle bien un catalogue de promesses, un artifice politique visant à masquer l'essentiel : la liquidation du textile... Quant aux emplois promis sur trois années, ils ne compenseront jamais ceux que le groupe Willot s'apprête à supprimer dans le textile. »

Ces déclarations, aussi justes qu'elles soient, n'ont pas débouché, pour l'instant, sur une riposte organisée suffisamment conséquente pour faire reculer le patronat et le gouvernement. Pourtant, l'intérêt des travailleurs nécessite cette riposte.

Yves LEPIC

« Le plan Vosges », c'est un mythe

Il y a longtemps déjà qu'on entend parler du fameux « plan Vosges », là-bas à Épinal et dans tout le département des Vosges, mais voilà la liste des chômeurs s'est allongée et le « plan Vosges », on ne le voit toujours pas. Mais on en reparle aujourd'hui, et bien parlons-en aussi.

Le 23 mai 1978, un dénommé André Giraud, ministre de l'Industrie, était en visite dans la région lorraine. Il a bien pris garde de se rendre dans les Vosges alors que se préparait la grande manifestation d'Épinal du 26 mai.

Le plan Vosges à l'époque, on en parlait déjà beaucoup. Le 11 mai, Giraud, à l'Assemblée nationale, annonçait la sortie « imminente » de ce fameux plan. Le 23 mai, du plan Vosges, il n'en était plus question : « Je n'ai rien à dire sur le plan Vosges » et il ajoutait « C'est le premier ministre et le ministre de l'Aménagement du territoire qui ont le dossier. »

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Fin juin, devant l'incertitude de leur avenir, les ouvriers de Boussac multipliaient les barrages sur les routes (barrages sur la RN 57). On parlait beaucoup des Vosges et des Vosgiens.

Puis, ce fut le rachat de Boussac par Willot. Les « Dalton » agrandissaient leur empire. On annonçait des licenciements chez Boussac. La grogne s'installait trop chez les ouvriers. Alors, comme un diable sortant de sa boîte, le plan Vosges a refait sur

face, cette fois-ci apparemment plus « consistant », si l'on s'en tient à une analyse superficielle et aux déclarations des élus de la majorité.

QUE CONTIENT CE PLAN ?

En tout, on créerait 1 455 emplois répartis sur trois ans. Première puce à l'oreille : d'un côté, près de 1 400 suppressions d'emplois tout de suite, de l'autre, 1 455 créations d'emplois mais sur 3 ans.

Voici le détail des futures implantations ou des extensions :

CRÉATION : Cémoi (chocolat), implantation à Épinal... 300 postes Map (appareils pour microfilms), implantation à Saint-Dié, société allemande... 30 postes Wocco (pièces en caoutchouc pour automobile), implantation à Épinal dans l'usine des Grands-Sables, société allemande... 257 postes

Garrett (turbo-compresseurs pour moteurs d'automobile), implantation dans la région d'Épinal (site non encore précisé), société américaine... 450 postes

EXTENSION

Injecta (machines à bois), extension à Anould (près de Saint-Dié), société d'ori-

gine suisse... 100 postes Le Profil (pièces métalliques pour l'automobile), extension à Fraize (près de Saint-Dié)

Trane (échangeurs de chaleur), extension à Épinal, extension à Charmes, société d'origine américaine

Houat (industrie du bois), extension à Fraize et Gérardmer... 50 postes

Le détail nécessite de notre part quelques remarques : par exemple, prenons Wocco qui créerait 257 emplois. Il s'agit d'une sinistre farce car Wocco reprendrait ces 257 emplois à Willot-Boussac comme il est prévu dans le plan Willot. Il s'agit en fait de licenciés repris et non de création d'emplois.

Continuons. Cémoi, par exemple, ça existe déjà, mais ça s'appelle Comptoir vosgien d'alimentation. Il s'agira d'un transfert. Mais comme il « s'installe », il touchera les primes (2 500 000 centimes par travailleur).

Dans le département des Vosges, on compte actuellement plus de 10 000 chômeurs et le gouvernement parle de 1 455 emplois sur trois ans. De qui se moque-t-il ? Surtout que le chômage ne risque pas de diminuer de sitôt. Le textile est en pleine restructuration et, dans les Vosges, il concentre une grande partie des emplois. Or, il est prévu, par toutes les grandes sociétés, des licenciements sur une grande échelle. La concentration monopoliste ne faisant que s'accroître, le nombre de PME est appelé à régresser. Les unités textiles ne ré-

pondant pas au critère de la productivité et constituant une zone d'asphyxie financière seront détruites. Globalement, cela signifie plusieurs milliers d'emplois en moins dans les Vosges dans les années qui viennent et non des emplois en plus.

DES SATISFAITS

Mais face à la dure réalité du chômage, il est des gens qui maintiennent jusqu'au bout qu'un chômeur plus un autre chômeur égalent deux créations d'emploi. C'est le cas notamment de Lionel Stolléru qui déclarait, début août : « Depuis des semaines, on essayait de faire croire aux Vosgiens que le gouvernement ne s'occupait pas d'eux, que les promesses de M. Barre et les miennes étaient "électorales", etc. Pendant ce temps, dans le sérieux et la discrétion, nous avons tous travaillé et je suis heureux de pouvoir, aujourd'hui, présenter des décisions très favorables qui vont au-delà des espérances des spécialistes du problème (...). »

« Les avantages du plan Vosges sont exceptionnellement favorables comme en témoignent les emplois déjà décidés. Et ce n'est qu'un début si nous savons en profiter au mieux. »

Or, nous vu plus haut quels « avantages » avait le fameux plan Vosges.

Autre satisfait, M. Pierre Blank, maire PS d'Épinal : « Je suis satisfait de l'action mutuellement conduite par la plupart des responsables politiques vosgiens. »

Ce plan Vosges, nous redoutions que son contenu ne soit pas à la mesure des problèmes qui sont à résoudre. Nous pouvons dire maintenant qu'il renferme du concret et quelques insuffisances. »



M. Giraud tourne le dos à la délégation qu'il vient de recevoir afin de ne pas être saisi par l'objectif.

Les travailleurs ripostent

DANS LES VOSGES

A l'annonce des mesures prises par Willot les travailleurs sont passés à l'action :

- A Vincey, à l'annonce de la liste nominative des licenciements, Larnigeaux, le directeur des usines de l'Est de Boussac est séquestré « tant que l les frères Willot ne se seraient pas expliqués sur les licenciements et les reconversions. »

- A Nomexy, Rambervillers, Epinal, Igney, les usines étaient également occupées.

- Dans les autres usines la grève était décidée. A Paris, les travailleurs du siège social ont décidé une grève de 24 h reconductible pour soutenir les ouvriers des Vosges.

TERRIN (Marseille)

A la quasi-unanimité, les ouvriers ont rejeté le plan Fourmier (seulement 34 voix pour !) qui prévoyait plus de mille licenciements, une baisse des salaires, une atteinte aux avantages acquis.

Le comité d'entreprise de Terrin est convoqué pour vendredi matin, ordre du jour : licenciement collectif.

POLITIQUE ET SOCIAL

Télévision

Rappel : DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
Sur FR3 à 16 h 30 - Comment Yukong déplaça les montagnes. No 2 : une femme une famille (2ème partie)

Nous y voyons Kao Chou-lan, 30 ans mariée, une petite fille, ouvrière soudeuse. Elle parle du mariage, de l'amour, de l'éducation de la lutte des femmes. Elle nous montre son usine où elle est responsable syndicale. Nous découvrons le travail dans les ateliers, la cantine, la crèche, la construction de maisons pour les travailleurs. Les ouvriers parlent de Kao Chou-lan, beaucoup l'admirent, certains la critiquent.



Joris Ivens et Marceline Loridan, les réalisateurs de « Comment Yukong déplaça les montagnes. »

LUNDI 11 SEPTEMBRE
Sur TF1 à 22 h 10 - Questionnaire : La peine de mort agonise-t-elle ?

Avec Robert Badinter, avocat connu pour ses opinions de gauche et son militantisme contre la peine de mort. Tous les pays d'Europe, même l'Espagne, l'ont abolie. La France est à la traîne, Robert Badinter doute que le débat promis pour la rentrée du Parlement ait lieu, son seul espoir : si l'on doit réaliser « l'espace judiciaire européen » demandé par Giscard, tous nos voisins demanderont certainement l'abolition de la peine de mort ! Un comble !

Sur A2 à 21 h 35 - Alain Décaux raconte... la marche sur Rome.

1919 en Italie : vie difficile, amertume des anciens combattants. Des groupes se forment, « les faisceaux de combat » qui acceptent pour « Duce » un ex-journaliste socialiste Benito Mussolini. C'est le début de la conquête du pouvoir qui s'achèvera le 22 octobre 1922 par la « marche sur Rome ». Alain Décaux est loin d'être un historien marxiste, mais pour ceux qui ne connaissent pas très bien cette période cette émission peut-être intéressante.

MERCREDI 13 SEPTEMBRE
Sur A2 à 22 h 15 - Question de temps : L'ordinateur et votre avenir.

C'est le mois de l'informatique sur A2. Tous les jours de cette semaine à 18 h 35 le magazine « C'est la vie » aborde le problème de l'informatique et de ses applications domestiques. Aujourd'hui première soirée consacrée à l'informatique par « Question de temps », elle sera suivie d'un débat le 23 septembre. Ce soir, présentation de deux reportages sur l'informatique, l'un au Japon et l'autre aux USA. Au moment où la mise en fiches par l'informatique s'étend chaque jour davantage au mépris souvent de la liberté, émission importante à regarder d'un œil critique.

JEUDI 14 SEPTEMBRE
Sur A2 à 20 h 35 - Messieurs les jurés : L'affaire Lizant Marillet

Emission réalisée sur la base d'un fait divers réel à peine transformé remontant à avril 1976. C'est une histoire de racisme et la formule même de cette émission permet d'en analyser toutes les nuances à travers les différents témoignages. Une émission susceptible sans doute de provoquer une prise de conscience utile chez nombre de téléspectateurs.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE
Sur A2 à 21 h 30 - Apostrophes : François Mitterrand et ses invités.

A l'occasion de la sortie du dernier livre de François Mitterrand « L'Abeille et l'Architecte », Bernard Pivot a invité l'auteur à dialoguer avec quatre écrivains : Paul Guimard, Emmanuel Leroy Larudie, Michel Tournier et Patrick Modiano. Une occasion littéraire pour François Mitterrand de faire sa rentrée politique.

Sur FR3 à 18 h 55 - Tribune libre : La Cimade (comité inter-mouvement auprès des évacués).

Cet organisme d'inspiration protestante accueille les réfugiés politiques, les aide à résoudre les problèmes matériels et administratifs qui se posent à eux, ainsi qu'à s'insérer dans la vie française.

Sur FR3 à 21 h 30 - Comment Yukong déplaça les montagnes.

No 3 : impressions d'une ville : Shanghai. (Nous en reparlerons la semaine prochaine).

La relance des patrons

Moins de sous pour les chômeurs, plus de millions pour les patrons



Dans le quotidien patronal *Les Echos*, l'éditorialiste Favilla dévoile comment les patrons veulent renforcer encore l'exploitation des travailleurs en pressurant davantage les chômeurs pour la relance des entreprises. L'argent doit passer de la caisse d'indemnisation du chômage à celle de l'aide aux entreprises.

1 240 000 chômeurs selon les chiffres officiels : la question du chômage devient préoccupante pour les patrons et le gouvernement par l'importance de son nombre.

Dans un éditorial du journal *Les Echos*, intitulé « Confiance » (1), Favilla développe une fois de plus le point de vue de beaucoup de patrons : « Sans que l'on puisse établir des statistiques précises, il faut bien admettre que le principe de l'indemnisation à 90 % constitue pour beaucoup une incitation à l'inaction ; nous n'en voulons pour preuve que le petit nombre des demandes d'emploi véhiculées chaque jour par les rubriques spécialisées des grands quotidiens, eu égard au volume impressionnant des offres d'emploi. »

Après avoir fait l'apologie du travail qui est à la fois « une donnée fondamentale de l'équilibre humain », et « une fonction économique essentielle puisque c'est par lui que chacun se procure les ressources dont il a besoin pour vivre », l'éditorialiste propose la solution des patrons : « Il convient donc d'amener les entreprises à reprendre sans réticence leur marche en avant, ce qui pourrait être fait en jouant habilement sur plusieurs leviers : desserrage du carcan

fiscal, allègement des charges excessives qui pèsent sur l'emploi, mesures favorables à l'investissement créateur d'emplois... »

Comme on le voit, l'objectif des patrons aujourd'hui est de faire d'une pierre deux coups :

- Diminuer les compensations sociales du chômage (alors que le chômage augmente : c'est bien une logique patronale !)

- Utiliser le prétexte du chômage pour augmenter les profits en diminuant les charges des entreprises et en augmentant les aides économiques du gouvernement. Mais augmenter l'aide de l'État et sa participation aux charges, c'est entraîner directement l'augmentation des impôts, c'est-à-dire opprimer davantage les travailleurs.

Quant au cynisme des patrons, jusqu'où ira-t-il ?

Il faut dire que depuis quelque temps, les ministres donnent le ton ! Les chômeurs sont des resquilleurs ou des fainéants qui ne prennent même pas la peine de publier des demandes d'emploi - à 10 F la ligne au moins - et le travail est un facteur d'équilibre qui procure des ressources adaptées aux besoins de chacun. Y a-t-il donc des hommes qui s'épanouissent en travaillant sur une chaîne et qui n'ont pas de besoins dépassant 1 800 F par mois ?

Un tel mépris des travailleurs le montre. Il faut nous préparer à faire face à l'avenir que nous réserve la bourgeoisie.

Claire MASSON

D'un côté des milliards, de l'autre la perte du gagne-pain

Éternit : 975 licenciements prévus, à Berglass-Kiener (Colmar) 223 ; à Amboise (Indre-et-Loire) 300, aux Établissements Novacel de Deville-les-Rouen 64 ; à Terrin plusieurs centaines ; chez Trigano 133 ; à la Simo (Eure) 185, à Wingles (Nord) 197, à la SPLI, dans les Vosges, plus de 1 300...

A la campagne, affaire Saintot, Gricourt, etc. (expulsion des fermiers).

La perte de leur gagne-pain, voilà la réalité pour des milliers de travailleurs

de la ville et de la campagne.

Et de l'autre côté, des individus comme le baron Empain, PDG d'Empain-Schneider : 150 sociétés, 22 milliards de chiffre d'affaires !

Giscard peut bien confier une « mission sur l'emploi » à Fabre, accorder un « droit de réponse à l'opposition » ou faire annoncer par Boulin, son ministre du chômage, de soi-disant mesures pour lutter contre et tenter de faire croire que la vie des travailleurs le préoccupe, tout ce baratin cache l'inquiétude de ces exploit

teurs : l'inquiétude des Giscard, Chirac, Fabre, Marchais, Mitterrand devant la volonté de lutte des travailleurs comme, en particulier, ceux qui, à Berglass, à la SPLI, à Marto ou à l'usine Prestil de Choisy-le-Roi occupent leurs usines.

Tout ce baratin a pour but de masquer que la cause réelle du chômage, c'est la domination de cette classe composée d'Empain, Willot, Boussac, Dassault, Fournier, Giscard, etc. C'est le système capitaliste.

AFFICHEZ L'H.R.



Lutte des résidents des foyers Sonacotra

Comment se sont déroulés les procès

Dans notre édition précédente nous avons commencé à publier une note d'information du Comité de coordination des foyers Sonacotra. Nous en finissons ici la publication.

Il ne s'agit pas pour nous de cautionner l'appareil judiciaire du pouvoir qui, bien souvent, se retranche derrière des techniques de procédure (...), pour exécuter les instructions du pouvoir. La justice (...) n'est pas notre terrain de lutte privilégié, capable de nous donner la victoire. C'est la Sonacotra qui nous y traîne.

Cette mise au point faite, voyons comment les procès se sont déroulés :

1) D'abord, nous nous sommes toujours heurtés au refus de la police et de certains présidents de tribunaux de nous laisser entrer dans les salles d'audience où les procès sont pourtant publics. (...)

2) Devant les tribunaux, les travailleurs ne s'expriment pas, soit parce qu'on ne veut pas leur donner la parole, soit que le niveau des débats les en empêchent.

Sur la trentaine de juges saisis, seuls deux se sont déplacés pour voir le foyer (Rambouillet et St-Maur) et un seul (Rambouillet) demandera à nous écouter et organisera entre nous et la Sonacotra deux réunions d'explication.

Pour un juge comme celui de Metz (...), il lui aura suffi d'une simple plaidoierie de référé pour rendre, dans les huit jours, une ordonnance d'expulsion basée uniquement sur des déclarations mensongères de la Sonacotra.

3) Les « arguments » défendus par les avocats de la Sonacotra ont toujours été sommaires, vulgaires (« ces gens veulent être logés sans payer un centime », « ils vivent sur le dos des contribuables français » (...)). Ils ont évacué des débats les réelles questions de fond, tels le statut des résidents, la licence des prix, la régularité des normes de construction et de sécurité.

Ils sont allés jusqu'à montrer des affiches du Comité de coordination et raconter aux juges « nos » prétendues « méthodes autoritaires » de « forcer » les résidents à « hurler » des slogans « pour intimider la justice ». (...)

4) - Au contraire nos avocats, composés de cabinets progressistes (...) se sont attachés à défendre (...) les arguments de notre plateforme revendicative :

- En demandant l'incompétence des tribunaux

des référés devant une « affaire » si complexe et devant tant d'irrégularités de la Sonacotra et du pouvoir complice.

Ainsi, à Strasbourg, le juge des référés se déclarera *incompétent* pour juger en urgence.

- Quand c'est devant un juge du fond, en demandant que soit reconnu notre statut de locataire, que soit désigné un expert pour vérifier les prestations de la Sonacotra et le niveau de ses prix, que la Sonacotra dé-

livre note de ce qu'elle réclame et que les nombreuses questions litigieuses et floues soient résolues sur la nature de nos rapports juridiques avec la Sonacotra.

C'est à ces revendications justes que le juge du tribunal de Rambouillet a répondu.

- En constatant l'état déplorable des lieux (foyers d'Elancourt où il s'est rendu deux fois), infestés de cafards et de rats, avec des chambres de 6 mètres carré.

- En se déclarant incompétent sur la légalité des prix, en attendant la décision du tribunal administratif compétent.

- En rejetant la deman-

de d'expulsion de la Sonacotra contre les résidents.

- En désignant un expert, payé à 50 % par la Sonacotra, pour vérifier, le financement de la Sonacotra, ses prestations, etc.

Ce sont là les premières victoires des travailleurs résidents en grève. Mais de dures batailles nous attendent pour fin septembre et début octobre.

Nous en appelons à la *mobilisation massive* de tous les travailleurs, de tous les démocrates, pour participer à nos côtés à la riposte contre la répression de la Sonacotra et du pouvoir.



Les dates des prochains procès

Nous continuons à publier ci-dessous les dates des prochaines assignations en expulsion et règlements des loyers impayés. Nous appelons nos lecteurs à se mobiliser pour tous ces procès. Nous en communiquerons les heures ultérieurement.

Foyers	Départ.	Date	Renvoi	Décisions	Nombre d'assignations	Renseignements complémentaires
Dunkerque	59	16/8/78	20/9		2	Référé
Nanterre						
Sorbier	92	17/8/78		25/9	8	Référé
Bagnole	93	17/8/78	14/9		8	Référé
Plessis-Trévis						
Trévis	94	17/8/78	Renvoi probable 5/10		4	Référé. Huisier désigné pour vérifier l'occupation des chambres
Champigny	94	17/8/78			4	
Massy	91	22/8/78		8/9	5	Référé
Argenteuil						
Montini	95	23/8/78		30/8 favorable	4	Référé. Le juge se déclare incompétent
Gounod	95	23/8/78			4	

A l'occasion des mobilisations devant les tribunaux, la Sonacotra a organisé de nombreuses provocations contre les résidents (provoquant des incidents par le personnel barman, veilleur de nuit, gérant, etc.) pour ensuite faire intervenir la police et la justice contre les délégués et les résidents.

L'objectif visé est de faire inculper les résidents pour violence, coups et blessures, voies de fait, etc. et donner ainsi l'occasion au ministère de l'Intérieur de procéder à des expulsions hors de France.

Le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France a le grand plaisir d'inviter les compatriotes et les étrangers, amis du Kampuchea démocratique, à assister à la projection du film intitulé :

«La véritable nature de l'agression vietnamienne contre le Kampuchea démocratique»

La projection sera suivie de débats sur la situation actuelle au Kampuchea :

Le samedi 9 septembre 1978 à 14 h
Salle : Maison de la Mutualité
24, rue Saint-Victor Paris 5e
Métro Maubert-Mutualité

Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France
53, avenue Lénine, 94250 - Gentilly
Tél : 655-85-17

Demande de contact

Contre le gouvernement Giscard-Barre, Pour sortir de l'impasse des partis de gauche Lutter dans l'unité, S'organiser avec le parti des ouvriers et des paysans, le parti marxiste-léniniste.

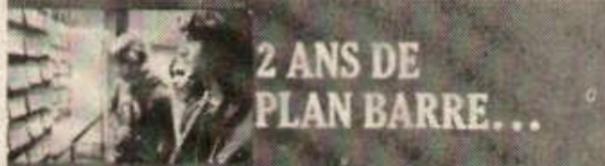
Je demande à prendre contact avec l'organisation des communistes marxistes-léninistes de France.

Dans ce but, l'Humanité rouge peut me joindre à l'adresse suivante :

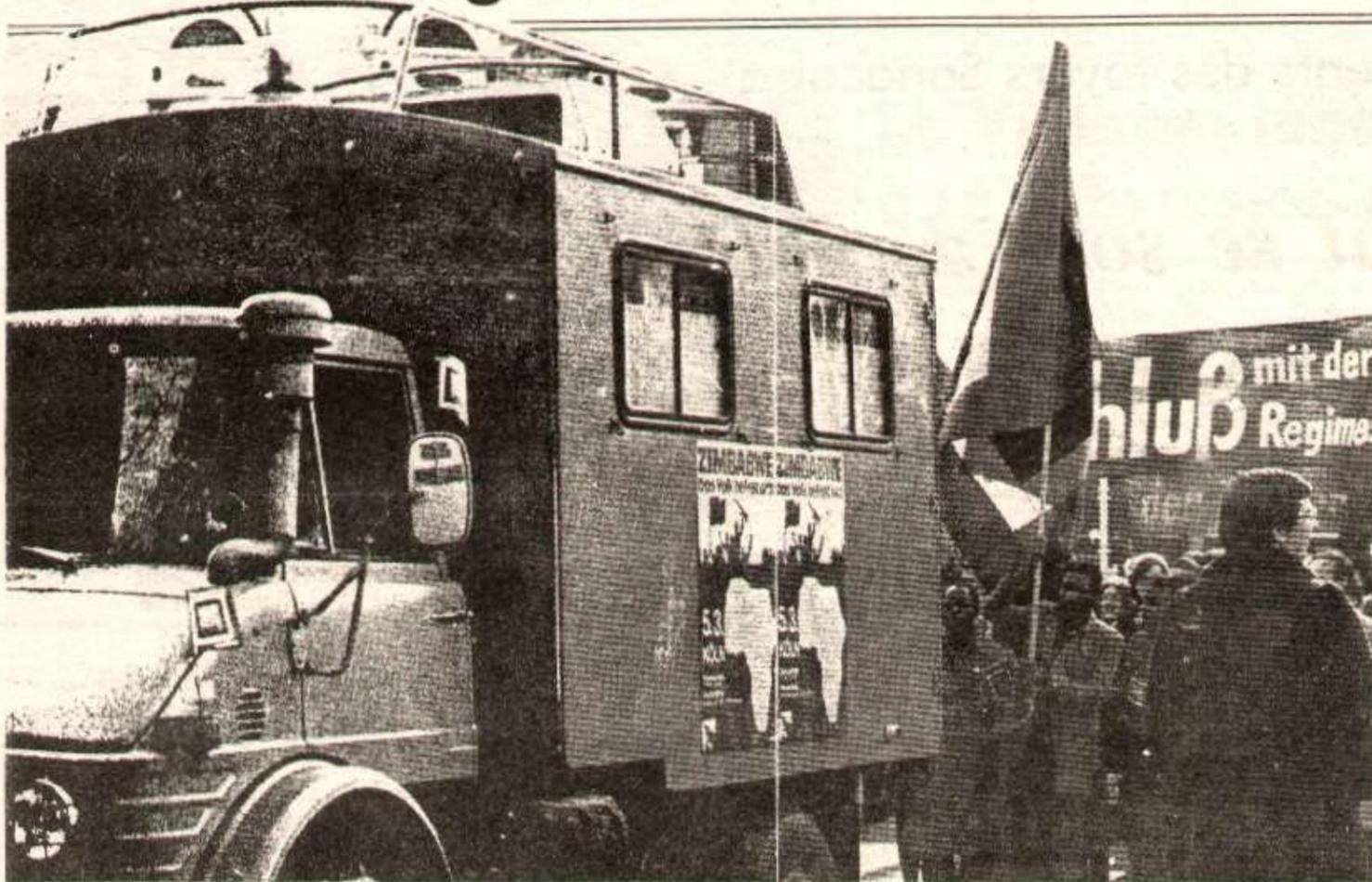
Nom
Prénom
Adresse
Profession

Indiquez de façon précise le lieu de votre travail (ville, arrondissement, quartier).

L'Humanité rouge Bimensuel est paru !



POUR CORRESPONDRE AVEC LE JOURNAL FAITES LE 205 51 10



Le camion sanitaire tout terrain a été offert à la ZANU par les anti-impérialistes ouest-allemands après une souscription nationale de plusieurs mois.

Interview du secrétaire à l'information de la ZANU NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Dans une interview exclusive qu'il a bien voulu nous accorder, Eddison Zvobgo, le secrétaire à l'Information de la Zanu, mouvement de libération nationale qui se bat actuellement contre le régime raciste rodhésien, fait le point sur la situation actuelle dans le pays et sur la difficulté que pose à un mouvement de libération nationale l'administration de vastes territoires libérés.

HR : Où en est la situation militaire au Zimbabwe ?

La situation militaire est excellente. Mugabe a dit récemment que 80% du territoire était sous le contrôle du front. Smith ne l'a pas démenti. De nombreux Blancs quittent actuellement le pays, le moral du régime est effondré. De plus en plus de soldats se rendent, sans avoir tiré le moindre coup de feu ; nous savons que l'année prochaine le pays sera entièrement libéré.

Il existe pourtant un problème car, plus l'ennemi recule, plus nous devons assurer l'administration de grandes régions. Pour donner un exemple, 60% des médicaments que nous récoltons vont directement dans ces territoires pour soigner les paysans que les Blancs ne soignent plus. De même, 90% des écoles rurales du pays ayant été fermées, nous avons dû mettre sur pied tout un système d'éducation. Il y a des régions où le régime, avant de s'en aller, a détruit toutes les réserves de nourriture existantes. Les paysans n'ont plus rien pour survivre jusqu'à la prochaine récolte. Nous devons donc les prendre en charge. C'est le type de problèmes que l'on rencontre en libérant un pays.

HR : Quels sont actuellement vos besoins principaux ?

Nos besoins sont de cinq types essentiels : les besoins en

matériels de santé, d'éducation et de transport. Nous avons aussi un manque important de matériel de communication, et également de semences.

HR : De semences ?

Oui, de graines de maïs, de blé, de toute sortes de plantes. Dans nos camps, au Mozambique, nous voulons compter le plus possible sur nous-mêmes. Le gouvernement mozambicain nous a prêté des morceaux de forêts et nous a dit « défrichez et semez ». Alors nous nous sommes mis au travail. A la fin de l'année, nous aurons défriché 80 000 hectares, et cela, avec seulement treize tracteurs. Quand je suis parti, nous venions d'en recevoir sept nouveaux ainsi que 45 000 houe pour retourner la terre à la main. C'est le résultat de l'aide internationale. Tout le monde était excité. La terre est excellente, elle n'a jamais été épuisée, mais le gros problème ce sont les semences. Cela nous fait cruellement défaut et pourtant nous en avons besoin.

Tenez, le melon par exemple, cela peut paraître tout bête, mais pour nous, c'est une arme stratégique de première importance. Quand des camarades partent au combat, ils emmènent leur armes, quelques médicaments et un gros morceau de melon dans un sac. Parfois, dans la brousse on peut marcher pendant plusieurs jours sans trouver de point d'eau. Ce morceau de melon emporté

peut alors vous sauver la vie.

HR : Mis à part les armes, d'autres types de matériels vous sont directement utiles pour la lutte ?

Nous avons grand besoin de matériel de communication. C'est pour une question de sécurité très importante. Au combat, quand des camarades sont à quelques kilomètres de nous, nous ne pouvons parfois pas communiquer avec eux ou donner l'alerte. En France, tous les taxis sont équipés d'un système de liaison, nous n'avons même pas toujours cela. Le matériel qui nous est nécessaire existe, on peut se le procurer partout en Europe, mais ce sont les moyens financiers qui nous manquent

pour nous les procurer. Cela nous permettrait pourtant d'épargner la vie de dizaines de camarades. Même un transistor captant les ondes courtes peut être très utile pour les combattants isolés à l'intérieur du pays. Nous avons deux stations-radio, la « Voix du Zimbabwe », cela leur permet de rester en liaison avec les événements les plus importants. Pour cela également, nous manquons de moyens.

HR : Quels problèmes matériels pose l'administration des zones libérées ?

Les problèmes sont très nombreux. Deux sont particulièrement évidents, il s'agit de l'assistance sanitaire aux populations paysannes, cela vient en plus du service médical de nos forces armées. Le second est

celui de l'éducation des jeunes.

Nous avons de gros besoins en matériel médical et d'hygiène. Des médicaments en quantité, bien sûr, mais aussi des choses plus simples comme des vêtements, des articles d'hygiène féminine, 10 000 femmes combattent dans la Zanu, notre armée, ou en savon. Le savon est un problème énorme, c'est difficile à imaginer en Europe, mais c'est un reliquat du colonialisme. Les Portugais qui occupaient le Mozambique y avaient installé trois usines qui fabriquaient du parfum, mais pas une seule de savon. Cela leur revenait moins cher de le faire venir l'Europe. C'est pourquoi il nous est encore difficile de nous en procurer suffisamment. L'hygiène en souffre automatiquement.

HR : Et l'éducation ?

A ce niveau là, tout est à refaire. Nous avons jusqu'ici ouvert trois types d'écoles. Des écoles maternelles, pour elles il nous faut des jouets et tout ce qui peut intéresser des petits. Pour nos écoles primaires et nos écoles techniques, nous avons besoin de toutes sortes de matériel scolaire, stylos et cahiers en grande quantité et de livres en anglais. Ce qu'il nous faut ce sont des livres scolaires de base et des livres techniques dans tous les domaines. Nous en recevons déjà de la part de l'Unesco, mais cela ne suffit pas.

HR : La solidarité internationale joue déjà ?

Oui, nous recevons des aides des organisations internationales et de certains gouvernements comme le gouvernement suédois. Le Mozambique, bien sûr, est pour nous un secours extraordinaire, c'est incroyable ce qu'ils font pour nous aider. D'autres pays d'Afrique aussi, d'ailleurs. Mais nous avons encore besoin de l'aide internationale de toutes les organisations anti-impérialistes. Déjà en RFA et dans les pays scandinaves un grand mouvement de solidarité s'est créé. Nous espérons qu'il en ira de même en France et c'est pourquoi nous faisons appel aux anti-impérialistes français afin qu'ils répondent à notre appel. Nous espérons que nous serons entendus. Notre lutte est juste et nous vaincrons.

Propos recueillis par Serge FOREST

Souscription en faveur de la ZANU

Récemment, le gouvernement du Mozambique a offert à la Zanu les locaux d'un grand bureau d'information à Maputo (Mozambique). Mais celui-ci doit être entièrement équipé. Le Comité central de la Zanu s'est adressé à notre journal, comme à toutes les organisations progressistes et anti-impérialistes, pour lui demander une aide matérielle.

C'est bien volontiers que nous y répondons en ouvrant dans les colonnes de l'« Humanité rouge » une souscription spéciale destinée à aider un mouvement de libération du tiers monde qui lutte pour l'indépendance et la liberté en comptant essentiellement sur les forces de son peuple.

Nous reproduisons ci-dessous la liste du matériel nécessaire à la Zanu. Vous pouvez contribuer de deux manières à cette souscription :

- Soit en faisant remonter directement du matériel correspondant à la liste au local de notre journal ;
- Soit en adressant vos dons en argent au CCP de l'« Humanité rouge » : L'Humanité rouge CCP 30 226 72 D La Source avec la mention « Pour la Zanu ».

LISTE DE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Machines à écrire (standard électrique), radios multi-bandes ondes courtes avec lecteurs de cassettes, tubes d'encre pour duplicateurs, fichiers de bureau.

- Médicaments divers et équipements sanitaires. Articles d'hygiène. Semences diverses. Matériel scolaire divers.

EQUIPEMENT D'IMPRIMERIE :

Tables de montage Granex, offset Solna, installations pour les plaques (Curt Berwells, Granex AB VC 465, brocheuse Rémo, plieuse Rotodux, massicot électrique, stylos bille, ronéos (5 manuelles, 5 électriques), grosses agrafeuses, boîtes d'agrafes, boîtes de trombones, gros magnétophones Uher, magnétophone automatique dissimulable, magnétophone miniature avec 100 cassettes, montres-bracelets, meubles de bureaux pour le rangement, dictaphones, T-Shirts avec impression du drapeau et du nom de la Zanu, et l'inscription : Pamberi ne Chimurenga. Sacs de voyage, gourdes métalliques, flacons de vernis correcteur, gros massicots, petits massicots, rouleaux de scotch, stencils « electric stencil cutters », « Scanners », piles pour appareil photo Minolta, paquets de papier pour photocopiers ainsi que du fluide, appareils photo avec flashes et films, règles, jeux de compas et pointes sèches, grosses paires de ciseaux, photocopieuses, paquets de grandes enveloppes, gros taille-crayons, dictaphones (écouteurs), dictaphones à pédales, insignes (broches) avec le drapeau de la Zanu et le portrait du président, emblèmes de la Zanu (drapeau en papier), grands drapeaux de la Zanu, cassettes avec les chants populaires et révolutionnaires du Zimbabwe (Chimurenga).